

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 17 juin 2013 à 20h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppi

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 03/2013 relatif à la gestion et aux comptes 2012,
- ouï le rapport de la commission de Gestion
- considérant ue cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1. d'approuver la gestion et les compte communaux pour l'exercice 2012, ainsi que le bilan, tels que présentés
- 2. d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière
- 3. de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal du 17 juin 2013.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Marc Schlaeppi

Isabelle Vouillamoz